



Bleuets **NB** Blueberries

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Janvier

Assemblées régionales annuelles de BNBB

Le mardi 22 janvier 2008, 19 h
Bureau du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture, à St. George (N.-B.)
Composez le 459-2583 ou 453-3480 pour de plus amples renseignements.

Le mercredi 23 janvier 2008, 19 h
Salle du conseil du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, à Moncton (N.-B.)
Composez le 459-2583 ou 453-3480 pour de plus amples renseignements.

Le mercredi 30 janvier 2008, 19 h
Complexe Les Deux-Rivières, Tracadie (N.-B.)
Composez le 459-2583 ou 453-3480 pour de plus amples renseignements.

AGA de l'Alliance agricole

Les 24 et 25 janvier 2008
Crowne Plaza, à Fredericton
Composez le 452-8101 pour de plus amples renseignements.

Joyeux Noël et Bonne année!

Notes champêtres

Bleuets NB Blueberries · 1350, rue Regent, Centre HJ Flemming, pièce 247, Fredericton (N.-B.) E3C 2G6
Tél. (506) 459-2583 · Sans frais 1-866-840-2583 · Téléc. (506) 459-8920 · bnbb@nb.aibn.com

Le Programme de paiements anticipés est offert aux producteurs du N.-B.

Bleuets NB Blueberries a signé une entente avec Agriculture Canada pour offrir des paiements anticipés aux producteurs de bleuets du Nouveau-Brunswick.

Le Programme de paiements anticipés est un programme de garantie de prêt qui permet aux producteurs d'accéder facilement au crédit. La garantie de prêt offre une protection par l'entremise d'une entente avec l'administrateur (Bleuets NB Blueberries), l'établissement de prêt (la Banque Royale du Canada) et Agriculture Canada. L'administrateur peut ainsi négocier un prêt pour verser des paiements anticipés aux producteurs. Dans le cadre du programme, le gouvernement fédéral paie les intérêts sur l'emprunt. Le programme aidera du côté de la trésorerie des producteurs.

Les entreprises agricoles peuvent emprunter jusqu'à 50 000 \$ sans intérêt durant une période de production. Les producteurs remboursent le paiement anticipé à l'administrateur à la fin de

l'année de production. Une vérification du crédit est exigée et elle habituellement effectuée par l'entremise de la banque ou de la caisse populaire du demandeur.

L'entente avec Agriculture Canada doit être renouvelée chaque année. Les fonds seront offerts aux producteurs à compter du 1er avril 2008 qui devront les rembourser d'ici la fin du mois de décembre 2008. Notez que les demandeurs doivent avoir une assurance-récolte OU participer au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). Les producteurs pourront présenter des demandes à BNBB à compter du 15 janvier 2008 et les formulaires seront disponibles au cours de nos assemblées régionales en janvier. Ils peuvent également obtenir les formulaires en communiquant avec le bureau de BNBB, à Fredericton, au 506-459-2583, sans frais, au 1-866-840-2583 ou par courrier électronique à l'adresse bnbb@nb.aibn.com.

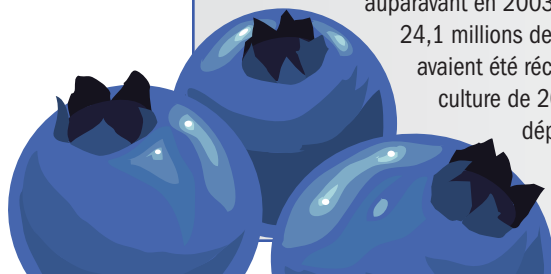
Compte rendu sur la culture des bleuets de 2007

Soumis par Michel Melanson

D'après les estimations finales, la récolte de bleuets sauvages en 2007 s'établit à un niveau record de 26 millions de livres. Ce niveau représente la production la plus élevée de bleuets à avoir été récoltée au Nouveau-Brunswick, surpassant le niveau enregistré auparavant en 2003, lorsque 24,1 millions de livres avaient été récoltées. La culture de 2007 a dépassé de 24 % celle de 2006

et de 32 % celle de 2005, lorsque la même superficie avait été récoltée. La région du Nord-Est de la province a récolté 80 % de la culture totale, soit 50 % de plus que la moyenne régionale. Les producteurs dans la région du Sud ont récolté moins que leur moyenne.

La production totale devrait continuer d'augmenter au cours des cinq prochaines années. L'ajout de nouvelles terres contribue sensiblement à l'augmentation globale de la production. On estime qu'une superficie de près de 27 000 acres de bleuets est maintenant en production au Nouveau-Brunswick, dont environ la moitié est récoltée chaque année.



Pleins feux sur le marché international

Des équipes de tournage de l'Allemagne et du Japon en visite dans la région de l'Atlantique

MISE À JOUR DE LA WBANA

Soumis par Neri Vautour

La demande en bleuets sauvages est toujours forte. Cependant, les prix élevés et une production insuffisante créent des problèmes pour de nombreux acheteurs. Pour relever ces défis, la Wild Blueberry Association of North America (WBANA) continue d'adapter ses activités promotionnelles en conséquence.

L'Allemagne est l'un des plus gros consommateurs de bleuets sauvages en Europe et a été depuis longtemps un marché vigoureux pour les bleuets sauvages de notre continent.

L'agence de relations publiques de la WBANA en Allemagne, MK2, a organisé une visite en août dernier d'une équipe de tournage allemande pour documenter « From the Field to the Plate, Wild Blueberries of North America ». L'équipe s'est rendue dans des champs en Nouvelle-Écosse et a filmé à Rainbow Farms et à Oxford Frozen Foods. Elle a interviewé Willy Kalt, Ph.D., et David Percival, Ph.D., tandis que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis un hélicoptère à la disposition de l'équipe pour prendre des prises aériennes.



La WBANA utilisera ce métrage dans ses activités promotionnelles dans le monde.

Comme le Japon est un important marché pour les bleuets sauvages, la WBANA continue de rechercher des moyens uniques et rentables de promouvoir le fruit.

En août dernier l'agence de relations publiques de la WBANA au Japon, Asahi, a pris des dispositions pour qu'une équipe de tournage japonaise se rende au Canada atlantique afin de réaliser un film portant sur les diverses facettes de l'industrie des bleuets sauvages. Le produit final, créé pour une émission de télévision nationale très populaire au Japon, a été télédiffusé le 9 septembre. Les résultats ont été très positifs, car des millions de consommateurs japonais ont pu en apprendre plus sur la culture des bleuets sauvages, sur ce fruit succulent et sur ses bienfaits-santé.

Voilà deux des nombreuses activités que la WBANA entreprend pour l'industrie des bleuets sauvages.

Consultez le site Web de la WBANA à l'adresse www.wildblueberries.com pour en savoir plus les activités de l'organisation.

La taille avec la faucheuse à fléau

une pratique environnementale utile

Financement disponible

La taille avec la faucheuse à fléau est devenue une pratique acceptée dans la plupart des bleuetières. Elle est reconnue également comme une importante pratique environnementale. Les producteurs ont le droit de recevoir un financement qui comprend une contribution de 30 % pouvant atteindre la contribution maximale de 15 000 \$ par ferme. Ce financement est offert dans la catégorie des Pratiques de gestion bénéfiques – gestion des produits et de déchets, du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), pour le déchetage de débris de bois provenant de la taille des bleuetières.

Les demandeurs doivent avoir un Plan de ferme environnemental (PFE) qui a été établi depuis février 2001. Le PFE doit être enregistré auprès du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. La Pratique de gestion bénéfique qui sera financée (soit l'achat d'une faucheuse à fléau pour les bleuetières) doit être indiquée sur le PFE. Les producteurs qui veulent mettre à jour leur PFE devraient communiquer avec John Russell ou Mélanie Godin au bureau de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick, au 506-452-8101. On peut également se procurer des formulaires de demandes aux sites Web aux adresses suivantes :

www.gnb.ca/0180/APF-CSA/index-E.asp

www.gnb.ca/0180/APF-CSA/index-f.asp

Site Web BNBB—BNBB a un site Web mis à jour où les producteurs peuvent accéder aux bulletins et connaître les activités à venir de BNBB. Des liens sont également prévus aux sites où ils pourront trouver de l'information utile. Les personnes intéressées à en savoir plus sur les bleuets sauvages peuvent également accéder à des renseignements généraux. BNBB examinera le site Web régulièrement pour apporter des améliorations et ajouter de l'information. Si vous avez des idées ou des suggestions, ou si vous êtes intéressé à collaborer au site Web, veuillez appeler le bureau de BNBB, au 506-459-2583, ou envoyer un message à l'adresse bnbb@nb.aibn.com.

www.nbwildblue.ca



Bleuets **NB** Blueberries

Les comptes rendus des cultures

Un outil inestimable pour les producteurs

En 2007, le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick (MAANB) a commencé à publier régulièrement des comptes rendus des cultures et à les afficher sur son site Web. Les comptes rendus des cultures sont publiés à la quinzaine durant la saison de croissance et fournissent des renseignements importants aux producteurs sur les conditions de mildiou, la pollinisation, les activités de lutte antiparasitaire et l'occurrence des maladies foliaires. Ils se veulent un guide pour aider les producteurs à gérer et à

surveiller les conditions dans leurs champs. Les comptes rendus fournissent également de l'information sur les événements à venir et des renseignements pertinents du ministère. On encourage les producteurs à utiliser les comptes rendus des cultures en accédant au site Web du ministère à l'adresse <http://www.gnb.ca/0027/60/index-f.asp>. On peut également accéder aux comptes rendus à partir du site de BNBB (www.nbwildblue.ca). Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 506-453-3480.

Institut de recherche et développement de l'industrie canadienne des bleuets sauvages

Soumis par John Cameron

Nous sommes heureux et emballés d'annoncer que l'Institut de recherche et développement de l'industrie canadienne des bleuets sauvages est constitué en corporation depuis le 1er octobre 2007.

En mars 2007, les membres de la WBPANS ont voté en faveur d'entreprendre une étude de faisabilité pour transformer l'ancien Nova Scotia Blueberry Institute en une nouvelle installation régionale qui verrait à toute l'industrie des bleuets sauvages au Canada. Un comité directeur a été formé et un consultant a été embauché, ce qui a permis d'élaborer un ensemble de règlements généraux, un énoncé de mission, et d'établir un conseil d'administration fondateur et un bureau.

Le nouveau conseil d'administration est maintenant chargé de donner le coup d'envoi à cet Institut en établissant l'adhésion, un budget et une représentation provinciale au conseil. Bref, il doit voir à ce que l'administration et les rouages de l'Institut soient en place avant que nous puissions aller plus loin. Nous y sommes presque arrivés, mais cela va prendre un certain temps à administrer.

C'est une organisation tout à fait nouvelle qui sera axée sur les producteurs et qui se consacrera à la recherche et au développement dans l'industrie des bleuets sauvages.

Nous avons hâte de travailler avec toutes les organisations de l'industrie des bleuets sauvages dans cette entreprise. Nous communiquerons avec vous dès que nous serons plus situés. Il faut apprendre à marcher avant de voler, et d'essayer de lancer cet Institut rapidement *mais* efficacement.

Journée champêtre de 2007

Plus de 150 personnes ont participé à la journée champêtre de BNBB, qui s'est tenue à la ferme de Tom et de Krista Trueman, à Aulac, le 14 juillet. Le programme en matinée a comporté un étalage et des démonstrations de matériel, et des étalages d'entomologie, d'identification des mauvaises herbes et de pathologie. Il y avait également des représentants d'organisations et d'entreprises travaillant avec l'industrie du bleuet, dont l'Alliance agricole. BNBB a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir un invité spécial, soit le ministre de l'Agriculture, Ronald Ouellette, qui s'est adressé aux participants à l'heure du dîner. Étaient également présents Mike Olscamp, député de Tantramar, et Néri Vautour, directeur général de la WBANA. Au cours de l'après-midi, les participants ont visité les champs de Roland Dupuis et de Malcolm Fisher. BNBB aimerait remercier toutes les personnes qui l'ont aidée à faire de cette journée un succès, dont Gavin Graham, malherbologiste, gestion de la lutte intégrée contre les parasites, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick (MAANB); Kelvin Lynch, spécialiste en gestion de la lutte intégrée contre les parasites, MAANB; Kenna MacKenzie, Ph.D, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada; et Michel Melanson, spécialiste en développement des cultures, MAANB.



Bleuets **NB** Blueberries

Les apiculteurs au Nouveau-Brunswick sont en pleine reconstruction après avoir essuyé des pertes dues à l'hivernage

RAPPORT DU COMITÉ DE LA POLLINISATION
Soumis par Richard Taylor

Pour régler les questions liées à la pollinisation dans l'industrie du bleuets au Nouveau-Brunswick, Bleuets NB Blueberries (BNBB) a déterminé qu'il fallait former un comité de la pollinisation composé de représentants de BNBB, de l'Association des apiculteurs du Nouveau-Brunswick et du gouvernement provincial. Richard Taylor (président), Ralph Lockhart, Benoît Savoie et Mike Melanson siègent au comité. Le groupe s'est réuni au printemps 2007 pour discuter de questions liées à la pollinisation et il prévoit poursuivre les efforts de collaboration au cours des prochains mois.

Mortalité due à l'hivernage

L'hiver a été difficile en 2006-2007, ce qui a entraîné une mortalité plus élevée que la normale chez les apiculteurs en Amérique du Nord. Les pertes dues à l'hivernage se sont établies en moyenne à plus de 30 %, et des apiculteurs ont perdu 90 % de leurs colonies hivernantes. Cette proportion dépasse de loin la perte moyenne de 5 % à 10 %. Les apiculteurs au Nouveau-Brunswick ont perdu de 20 % à 80 % de leurs colonies, la moyenne correspondant à 60 %. On estime que 3 500 colonies d'abeilles domestiques du Nouveau-Brunswick ont pollinisé les champs de bleuets, comparativement à environ 6 000 au cours des dernières années.

En 2007, plus de 10 200 colonies d'abeilles domestiques ont été importées de l'Ontario et du Québec, soit une proportion légèrement plus élevée qu'en 2006, et la plupart des colonies se sont dirigées vers la région du Nord-Est. Il y avait près de 14 000 colonies dans les champs de bleuets au Nouveau-Brunswick, soit un peu moins que l'année dernière. Nous invitons les producteurs de bleuets intéressés à importer des abeilles à consulter le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick

(MAANB) pour connaître les exigences relatives à l'importation.

Reconstruction des opérations des apiculteurs au Nouveau-Brunswick

En dépit des pertes phénoménales dues à l'hivernage, les apiculteurs ont passé l'été à reconstruire leurs opérations. Le nombre total de colonies hivernantes est seulement un peu plus bas que l'année dernière. Nous tenons à féliciter les apiculteurs pour leur vaillance et leurs réalisations au cours de l'été.

Pollinisation des bleuets

De l'avis général, il faut habituellement prévoir une ruche par acre, mais l'utilisation de deux ou de trois ruches par acre a été une pratique acceptée au cours des dernières années. Lorsqu'il y a une ruche, les abeilles devraient polliniser suffisamment de fleurs pour produire de 700 lb à 800 lb de bleuets par acre. Cependant, d'autres facteurs influencent le processus de pollinisation, comme la température, le vent, la

pluie, le brouillard et la densité des abeilles domestiques dans les champs avoisinants.

De nombreux apiculteurs ont souligné que l'abeille domestique est un excellent pollinisateur. Cependant, d'autres espèces comme la mégachile et le bourdon conviennent tout autant. Faites une recherche, ce qui vous aidera à choisir l'espèce qui convient à votre région. De même, la disponibilité des abeilles sera un facteur important dans la sélection du pollinisateur de votre choix. Si vous avez un apiculteur dans votre région, établissez une bonne relation d'affaires, et vos efforts devraient rapporter. Comme la valeur marchande des bleuets n'a jamais été aussi élevée, la demande en pollinisateurs sera probablement plus élevée que l'offre. Vous devriez prendre des arrangements avec votre apiculteur durant la saison de l'automne pour répondre à vos besoins au cours de la prochaine saison de pollinisation.

Initiative des Maritimes pour communiquer les résultats des recherches directement aux producteurs

Le Conseil agricole du Nouveau-Brunswick, le Prince Edward Island ADAPT Council et Agri-Futures Nova Scotia ont obtenu un financement approuvé dans le cadre du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) afin de mener une initiative conjointe pour communiquer directement les résultats des projets de recherche aux producteurs. BNBB, la WBPANS et la PEI Wild Blueberry Growers Association collaboreront à ce projet pour évaluer et résumer les résultats de nombreux essais de recherche pluriannuels menés dans les trois provinces. L'initiative vise à fournir aux producteurs un outil de référence concis et convivial qui les aidera à prendre des décisions de gestion et qui leur permettra de contribuer davantage à la discussion sur les priorités de la recherche en cours dans les trois provinces. On entend terminer les travaux et mettre les résultats à la disposition des producteurs en 2008.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

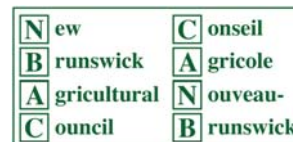


Nova Scotia's ACAAF Council
Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food

Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

Prince Edward Island ADAPT Council



Conseil canadien de l'horticulture

Rapport régional de 2007

Soumis par Anne Fowlie

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) représente un volet dynamique et diversifié de l'agriculture, le secteur horticole. Les membres du CCH s'adonnent, pour la plupart, à la production et à l'emballage de plus de 120 cultures horticoles, dont les fruits, les légumes, les fleurs et les plantes ornementales. Le CCH travaille avec ses membres aux dossiers qui contribuent à la croissance et à la viabilité du secteur.

Le secteur horticole au Canada produit des recettes agricoles de 5 milliards de dollars, sans tenir compte des incidences en amont et en aval de la production horticole sur les emplois, de l'activité économique et des taxes et impôts versés aux divers ordres de gouvernement. Il compte parmi ses membres des organismes provinciaux et nationaux de produits horticoles représentant plus de 20 000 producteurs au Canada,

Le travail et les initiatives du Conseil se concentrent surtout sur les domaines prioritaires suivants : représentation auprès des gouvernements et d'autres organismes nationaux et internationaux, protection des cultures, salubrité à la ferme, programmes de sécurité du revenu et gestion des risques d'entreprise, coordination des produits, protection des végétaux et commerce international.

Le CCH compte un groupe de travail sur le bleuets qui traite des dossiers ayant trait au commerce international et à la protection des végétaux. Parmi les autres comités du CCH qui se penchent sur les préoccupations ayant trait à la production et au marketing du bleuets, mentionnons le Comité pour la protection de l'environnement et des cultures et le Comité consultatif pour la protection des cultures qui rencontre l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Mon rôle au CCH m'offre la possibilité de rencontrer des



CHC / CCH

Conseil canadien de l'horticulture
9, cour Corvus, Ottawa (Ontario) K2E 7Z4
Tél. : 613-226-4880
Télécopieur : 613-226-4497
www.hortcouncil.ca

représentants du secteur des bleuets sauvages pour soumettre les questions et les préoccupations et les faire traiter par les organismes dirigeants compétents. Selon les représentants dans l'industrie, l'adhésion au CCH est un moyen inestimable de communiquer les besoins des producteurs aux organismes de réglementation. En tant que nouveau membre, BNBB a hâte de travailler avec le CCH aux dossiers importants pour les producteurs de bleuets au Nouveau-Brunswick.

Pour de plus amples renseignements sur les activités du CCH, veuillez communiquer avec le bureau par téléphone, au 613-226-4880, ou par courriel à l'adresse question@hortcouncil.ca.

Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia – Assemblée annuelle de 2007

Soumis par Dave Sangster

La Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia a tenu sa 37^e assemblée générale annuelle au Best Western Glengarry Hotel & Convention Centre, à Truro (Nouvelle-Écosse), les 16 et 17 novembre 2007. L'assemblée de cette année a connu un succès du tonnerre, ayant attiré de 250 à 300 personnes durant l'événement de deux jours. Le banquet donné le vendredi soir a attiré 190 personnes, un record. Le conférencier invité était Jim Joseph, Ph.D., chercheur de renommée mondiale (neurosciences) sur le bleuets sauvage, tandis que Drumlin, une famille de musiciens de Bridgewater (Nouvelle-Écosse), a divertifié les participants avec un spectacle de musique folk celtique.

Les représentants de toutes les régions de culture de bleuets sauvages ont assisté

à l'assemblée et ont participé aux activités au programme. Des services d'interprétation ont été offerts aux invités de l'extérieur de la province, soit du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Cette année, la foire commerciale extensive a offert la possibilité aux participants de voir la toute dernière technologie dans l'industrie des bleuets sauvages et de réseauter avec les exposants du secteur agroalimentaire. Étaient également au programme :

- les activités promotionnelles sur le marché intérieur de la WBPANS;
- Néri Vautour, directeur général, WBANA-Canada et les Programmes promotionnels internationaux;
- le dossier-santé du bleuets sauvage;
- des présentations sur les nouveaux résultats de la recherche dans l'industrie des bleuets sauvages;

- une présentation de John Cameron, président du nouvel Institut de recherche et développement de l'industrie canadienne des bleuets sauvages;
- une présentation de la Nova Scotia Beekeepers Association;
- des rapports provinciaux de vulgarisation;
- la séance de travail-assemblée générale annuelle de la WBPANS, présidée par le président, Ken MacPhee.

Nous tenons remercier en particulier tous nos commanditaires, exposants, conférenciers et invités de l'extérieur de la province qui, par leur soutien inestimable, ont contribué au succès de l'assemblée générale annuelle de 2007 de la WBPANS.

Mise en valeur des ressources écologiques de votre exploitation agricole

Si vous avez préparé un Plan agro-environnemental ou si vous désirez le faire, vous pourriez profiter d'une assistance technique et financière pour la réalisation de votre plan par l'entremise de Canards Illimités (CI) Canada en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

CI Canada peut vous fournir un Plan de gestion écologique des ressources donnant un aperçu détaillé de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) potentielles, en les indiquant clairement sur une image aérienne de votre exploitation.

Apprenez comment une biodiversité accrue chez vous peut prévenir l'érosion du sol, soutenir un système de pâturage plus sain et plus durable et améliorer la quantité et la qualité des ressources en eau. CI Canada est aussi en mesure de fournir un financement supplémentaire destiné à des projets de restauration de milieux humides grâce au Programme national de gérance agroenvironnementale.

L'amélioration de vos ressources écologiques et l'accroissement de la biodiversité sont les meilleures alliées d'une agriculture durable. La création de milieux humides, de brise-vent et de zones tampons riveraines sont parmi les PGB qui peuvent assurer une plus grande biodiversité à votre exploitation agricole, en fournissant des habitats à des centaines d'espèces fauniques et floristiques. Ces pratiques permettent également de réduire l'érosion et les inondations, de fournir de l'ombre au bétail et d'empêcher des quantités de polluants de pénétrer les cours d'eau.

Tant les eaux de surface que les nappes souterraines peuvent être contaminées par le ruissellement en surface. Ces eaux peuvent contenir des quantités importantes d'azote et de phosphore,

du lisier et des déchets de laiterie. Si ces matières se retrouvent dans les cours d'eau ou les puits, l'eau servant à irriguer des champs, à abreuver le bétail et destinée à la consommation pourrait ne pas répondre aux normes de qualité. Cette pollution peut également nuire à l'environnement.

Les alluvions et les organismes qui se trouvent dans les milieux humides captent, décomposent ou absorbent jusqu'à 92 % des composés de phosphore et 95 % de ceux d'azote qui y sont déversés. Les milieux humides peuvent retenir jusqu'à 70 % des matières solides contenues dans les eaux de ruissellement et réduire l'impact de l'érosion. Prévoir des abreuvoirs à distance, ou autres que les cours d'eau

eux-mêmes, entreposer correctement les déjections animales et les produits chimiques, utiliser des ponts permanents ou mobiles pour traverser les cours d'eau sont toutes des pratiques qui vous permettent de réduire la pollution des eaux souterraines et superficielles.



Pour obtenir plus de renseignements, contactez : Nic McLellan
CIC Atlantique
Sans frais : 1.866.903.8257
Tél. : 1.902.667.8726, poste 232
Courriel : n_mclellan@ducks.ca

Projets de recherche et priorités connexes

Soumis par Mike Melanson et Gavin Graham

Le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick est en train de mener plusieurs essais. Dix-sept essais sur les mauvaises herbes, deux essais sur l'entomologie, un essai sur les maladies et un essai sur le rendement sont en cours ou été achevés récemment. Bleuets NB Blueberries reconnaît l'importance des activités de recherche dans les systèmes de production du bleuets sauvage et travaille avec le ministère à examiner les priorités de recherche. Par le passé, les résultats des essais de recherche et de démonstration étaient présentés à diverses réunions et publiés dans des rapports de recherche sur l'adaptation. Avec les années, les

producteurs ont beaucoup collaboré aux efforts en identifiant des emplacements adéquats et en travaillant avec le personnel pour se conformer aux protocoles de recherche. Grâce à cette collaboration, les chercheurs peuvent continuer de mener des activités de recherche et de démonstration pour faire avancer le système de production de bleuets et demeurer concurrentiels dans le marché mondial. Voici une liste des projets menés par le personnel du ministère, en collaboration avec les producteurs, qui sont des priorités de BNBB.

CONTINUÉ À LA PAGE 6



Bleuets NB Blueberries

SUITE DE LA PAGE 6

Essais sur les mauvaises herbes

Essais avec Spartan

- De 2004 à 2006 : Lutte contre les quatre-temps dans les bleuets sauvages au moyen de Spartan après la récolte manuelle (Nord-Est)
- De 2004 à 2006 : Lutte contre les quatre-temps dans les bleuets sauvages au moyen de Spartan après la récolte mécanique (Nord-Est)
- De 2005 à 2007 : Lutte contre les quatre-temps dans les bleuets sauvages au moyen de Spartan après la récolte manuelle (Sud-Ouest)
- De 2005 à 2007 : Lutte contre les quatre-temps dans les bleuets sauvages au moyen de Spartan après la récolte mécanique (Sud-Ouest)

Herbicide à l'automne

- De 2004 à 2006 : Sélection d'herbicides à l'automne et méthode de taille (Nord-Est)
- De 2006 à 2008 : Application d'herbicides à l'automne et de Velpar au printemps pour lutter contre le crevard de moutons et la rhodora (Nord-Est)
- De 2006 à 2008 : Sélection de produits du groupe 4 dans les mélanges en réservoir avec du 2,4-D pour lutter contre les mauvaises herbes à l'automne (Nord-Est)

Rendement et plants de chénopodes

- De 2006 à 2007 : Effet de l'azote sur le rendement dans la lutte contre les plants de chénopodes (Nord-Est)
- De 2007 à 2008 : Effet de l'azote sur le rendement et du mesotrione sur les populations de plants de chénopodes (Nord-Est)

Lutte contre les graminées

- De 2006 à 2007 : Options d'herbicides durant l'année de végétation (Sud-Ouest)
- 2007 : Lutte contre l'agrostis scabre au printemps durant l'année de récolte (Sud-Ouest)

Petite oseille

- De 2006 à 2008 : Sélection des options d'herbicides pour lutter contre l'oseille après la taille des bleuetières (Sud-Est)
- De 2007 à 2008 : Lutte contre la petite oseille au printemps durant l'année de pousse (Sud-Est)
- De 2007 à 2013 : Lutte contre la petite oseille au printemps durant l'année de récolte (Sud-Est)

Sélection de produits

- De 2006 à 2007 : Sélection des herbicides pour lutter contre les plants de chénopodes durant l'année de pousse (Nord-Est)
- De 2006 à 2007 : Sélection des herbicides appliqués à l'automne (Nord-Est)
- De 2007 à 2008 : Évaluation de nouveaux herbicides potentiels en vue de leur utilisation dans les bleuetières durant l'année de pousse (Nord-Est)

Essais sur l'entomologie

- 2007 et de façon continue : Dépistage des dommages causés par la cécidomyie de l'airelle et lutte (Sud-Ouest)
- 2007 et de façon continue : Élaboration d'un modèle de l'altise de l'airelle (à l'échelle provinciale)

Essai sur le rendement

- De 2006 à 2007 : Évaluation des éléments nutritifs et efficacité dans le système de production de bleuets sauvages (Nord-Est)

Essai sur les maladies

- 2007 et de façon continue : Évaluation des taux d'application de Bravo dans les essais sur les maladies foliaires (Sud-Ouest)

La rédaction tient à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à ce bulletin : Gary Brown, Comité consultatif pour la protection des cultures, CCH; John Cameron, président, Institut de recherche et développement de l'industrie canadienne des bleuets sauvages; Anne Fowlie, première vice-présidente, Conseil canadien de l'horticulture; Gavin Graham, malherbologiste, gestion de la lutte intégrée contre les parasites, MAANB; Kelvin Lynch, spécialiste en gestion de la lutte intégrée contre les parasites, MAANB; Michel Melanson, spécialiste en développement des cultures, MAANB; Dave Sangster, directeur général, Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia; Richard Taylor, président, comité de pollinisation de BNBB; et Néri Vautour, directeur général, WBANA.



Bleuets **NB** Blueberries

Selon les essais sur les maladies foliaires dans le comté de Charlotte en 2007, le brûlage est un moyen de lutte efficace contre l'altise

Soumis par Kelvin Lynch

Un essai sur les maladies foliaires pour évaluer les taux d'application de Bravo et le nombre de pulvérisations a été mené dans le comté de Charlotte. Il y a eu application de 7,2, de 5 et de 2,8 l par hectare une fois, deux fois ou trois fois durant l'été. De plus, on a préparé le terrain ayant de blocs adjacents qui avaient été 'tondus seulement' ou 'tondus et brûlés', et l'essai au complet a été répété dans chaque section pour comparer l'effet du brûlage sur les maladies foliaires.

La présence de blanc était évidente après la mi-août, mais les niveaux de maladie globaux étaient très faibles dans ce champ jusqu'à la mi-octobre. Aucune différence n'a été observée dans le niveau de maladie entre les essais sur les blocs tondus et les blocs brûlés. Une augmentation du taux de Bravo appliqué et du nombre de pulvérisations (voir le tableau) a entraîné une diminution de la gravité des maladies foliaires. Une simple pulvérisation précoce 7,2 l/ha a donné un contrôle équivalent à deux pulvérisations de 5 l/ha.

Vu que des niveaux importants de maladie ne se sont pas manifestés avant

Effet du taux et du nombre de pulvérisations de Bravo 500 sur les maladies foliaires du bleuets		
Litres de Bravo 500 par hectare	Dates de pulvérisation	Pourcentage de contrôle
2,8	le 21 juin	29
	les 21 juin et 23 juillet	34
	es 21 juin et 23 juillet et 23 août	38
5.0	le 21 juin	39
	21 June	49
	les 21 juin et 23 juillet et 23 août	54
7,2	21 June	51
	21 June	56
	les 21 juin et 23 juillet et 23 août	59

octobre, les augmentations de rendement attribuables aux pulvérisations de Bravo seront minimales dans cet essai. Pendant que nous poursuivrons la lutte contre les maladies foliaires dans les bleuetières, nous devons continuer de trouver des moyens d'identifier les champs qui ont besoin d'une protection et ceux qui en n'ont pas besoin.

À l'apparition des pousses dans le cadre de ces essais, il était évident que le champ était aux prises avec une grave infestation d'altise. La section 'tondue

seulement' avait été sérieusement endommagée par le prélèvement alimentaire causé par les altises, mais de tels dommages avaient été complètement éliminés dans les sections 'tondues et brûlées', ce qui démontre que le brûlage est un excellent outil pour lutter contre l'altise du bleuets.

Cet essai devrait être répété au cours de la prochaine saison, car la gravité de la maladie varie d'une année à l'autre et d'un champ à l'autre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Région du Nord-Est

Joseph Savoie 395-4068

► Représentant de BNBB à la WBANA

Benoît Savoie 776-4432

Gail Savoie Doucet 395-3734

► Vice-présidente de BNBB

Région du Sud-Ouest

John Ness 485-6248

Richard Taylor 755-2104

► Président, comité de la pollinisation

Russell Weir 847-8033

► Président, comité de la recherche

Région du Sud-Est

Leonard Flynn 532-8684

Arden Woodworth 882-2550

Kathy Trueman Del Villar 536-8995

► Présidente, conseil d'administration

Nous invitons les producteurs à appeler les représentants de leur région au conseil, et à faire part de leurs commentaires au sujet de l'agence, **Bleuets NB Blueberries**, des activités à venir, et du travail du conseil. N'oubliez pas que, aux réunions régionales annuelles, un membre du conseil sera élu dans chaque région pour un mandat de trois ans. Nous demandons aux producteurs de remplir un mandat au conseil. Si vous désirez obtenir plus de détails, veuillez appeler au bureau, au 506-459-2583, ou sans frais, au 1-866-840-2583.

Heures de bureau

Voici les heures d'ouverture du bureau, au 1350, rue Regent, pièce 247, au Centre forestier Hugh John Flemming : le mercredi et le jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous invitons les producteurs à venir nous voir lorsqu'ils sont à Fredericton.



Bleuets NB Blueberries